Briser le tabou

Autor(en): **Saraga, Daniel**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **28 (2016)**

Heft 109

PDF erstellt am: **06.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Briser le tabou

Un couteau à viande: c'est l'illustration parfaite d'un produit à double usage, à la fois civil ou belliqueux. Ce concept se trouve au cœur de la législation helvétique. Elle tente de régler les inévitables questions morales soulevées par le marché de l'armement en définissant des catégories de biens militaires et de pays vers lesquels l'exportation est autorisée - ou non.

La question concerne aussi les scientifiques dont la recherche en cryptographie, robotique ou encore virologie pourrait contribuer à une application militaire. Mais les institutions suisses n'abordent pas volontiers ce thème. La question ne les concerne pas, déclarent certaines, avant de reconnaître que oui, elles mènent des recherches ayant nécessité un contrôle à l'exportation de la part du Secrétariat d'Etat à l'économie. Davantage de transparence sera nécessaire afin que politiques, citoyens et journalistes puissent analyser les enjeux et exprimer leur avis en connaissance de cause.

Une initiative des Académies suisses des sciences naturelles va dans le bon sens pour briser le tabou: au printemps 2016, le forum pour la recherche génétique a initié le dialogue avec les biologistes afin de discuter des enjeux liés au double usage possible de leurs travaux, par exemple dans des armes biologiques.

Le monde académique milite avec raison pour la liberté de la recherche. Mais comme tout absolu, celle-ci a ses limites: financières, éthiques ou légales. «Il y a beaucoup de choses qu'une technologie ne devrait jamais être autorisée à faire. La façon de l'interdire, c'est de ne pas la créer», déclarait début 2016 le CEO d'Apple Tim Cook dans sa lutte contre le FBI qui lui intimait de décrypter le téléphone d'un terroriste. Des universités allemandes ont mis en place de manière volontaire une «clause civile» qui prohibe tout travail dont les objectifs ne sont pas exclusivement civils. Que le monde académique suisse se décide en faveur d'une telle mesure ou non, il doit réfléchir de manière ouverte sur la façon dont il entend gérer la recherche liée à l'armement. Sous peine de se voir imposer des règles par les autorités, ou de faire face aux questions gênantes de la société civile.

Daniel Saraga, rédacteur en chef

FNSNF
Fonds national suisse
de la recherche scientifique

académies suisses
des sciences